

**COMPTE RENDU
DU BUREAU DU 15/09/2021**

Présents : Mmes ANDREY Danielle, LAMPSON Nadège, PAYEN Françoise et Mrs CANIVENQ Roland, DAUPHY Bruno, DEMISSY Pierre, DE POUILLY Jean DUGARD Yann, FLEURY Vincent, LAURENT CHAUVET Pierre, LORFEUVRE Gérald, MANCEAUX Christophe, MEIS Michel, NANJI Désiré Léopold, POTRON Pierre, RICHELET Jean Pol, SINGLIT Benoit, THIERION Vincent.

Représentés : M. MEIS Michel donne pouvoir de vote à M. LAURENT CHAUVET Pierre,

Excusés : M. COLSON Pascal, M. DANNEAUX Dominique, M. VALET Bruno.

Absents : Mme DION Valentine, M. GODART Olivier.

Personnel communautaire : M. MAKSUD Léo, Directeur Général des Services, Mme ODIENNE Karine, Directrice Générale Adjointe et Mme CANNEAUX Marie, Secrétaire de direction.

Secrétariat : Mme Payen Françoise est désignée secrétaire de séance.

POINTS DELIBERATIFS

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 21/07/21

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire ADOPTE par 18 voix POUR et une ABSTENTION (M. THIERION) le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 21/07/2021.

2. HABITAT :

• **Dispositif toitures/façades : Examen de demandes de subvention**

Le Bureau DECIDE, à l'unanimité, d'attribuer les subventions suivantes pour des rénovations de toitures/ façades :

Prénom Nom	Adresse de résidence	Type de propriétaire	Travaux	Montant travaux	Montant éligible	Subvention prévue
Mme EMOND Chantal	4 Rue de Senuc 08250 VAUX LES MOURON	Propriétaire occupant	Façade	6 936,60 €	6 936,60 €	1 734,15 €
M. ARDOISE Thierry	2 Rue de la Fontaine Madame 08400 MONTHOIS	Propriétaire occupant	Toiture	12 818,00 €	10 000,00 €	1 500,00 €
Mme GARCIA Dominique	3 Impasse de l'Oseraie 08400 VRIZY	Propriétaire occupant	Façade	9 601,90 €	8 567,90 €	2 141,98 €

M. LARGET François	33 Rue Georges Clémenceau 08250 MONTCHEUTIN	Propriétaire occupant	Façade	5 647,91 €	5 647,91 €	1 411,98 €
M. BOXEBELD Pascal	9 Rue des Ponts 08250 AUTRY	Propriétaire occupant	Toiture	11 042,90 €	10 000,00 €	1 500,00 €

Montant subvention façade	Nombre de dossiers	3		22 186,41 €	21 152,41 €	5 288,10 €
Montant subvention toiture	Nombre de dossiers	2		23 860,90 €	20 000,00 €	3 000,00 €
	TOTAL	5		46 047,31 €	41 152,41 €	8 288,10 €

• **Habiter Mieux : Examen de demandes de subvention**

Le Bureau communautaire DECIDE, à l'unanimité, d'attribuer les subventions suivantes :

Nom Prénom	Adresse	Thématique	Gain énergie	Projet	Cout projet TTC	Cout du projet HT	Montant éligible	Subvention	Part 2C2A
M. KALTENBRONN Mathieu	11 Rue de la Gare 08240 AUTHE	Précarité énergétique	63,30%	Réfection complète de la toiture - isolation des rampants de toiture - poêle à pellets - menuiseries PVC - VMC double flux	38 454,03 €	35 476,79 €	30 000,00 €	3 000,00 €	1 998,00 €
Mme BIGAULT Léone	4 Rue Haute 08240 BAYONVILLE	Autonomie		Installation d'une douche à l'italienne en remplacement d'une baignoire ou d'une douche non adaptée	6 208,91 €	5 644,46 €	6 208,91 €	387,00 €	257,74 €
Mme FRADCOURT Hélène	29 Rue Saint Martin 08400 QUATRE-CHAMPS	Autonomie		Installation d'une douche à l'italienne en remplacement d'une baignoire ou d'une douche non adaptée	9 842,62 €	8 947,84 €	8 947,84 €	895,00 €	596,07 €
M. DARDENNE Kevin Mme DOLE Alexandra	42 Rue Notre Dame 08400 FALAISE	Précarité énergétique	35,50%	Menuiseries alu double ou triple vitrage; Chaudière à granulés	35 839,64 €	33 971,22 €	30 000,00 €	3 000,00 €	1 998,00 €

M. Mme MOUTON Claude	2 Rue du Moulin 08250 CHEVIERES	Autonomie	Installation d'une douche à l'italienne en remplacement d'une baignoire ou d'une douche non adaptée	3 454,29 €	3 454,29 €	3 454,29 €	345,00 €	229,77 €
M. Mme WISNIEWSKI Jean-Claude	12 Rue Lucien Huber - Le Chesne 08390 BAIRON ET SES ENVIRONS	Autonomie	Installation d'un monte escaliers	9 706,00 €	9 200,00 €	9 200,00 €	920,00 €	612,72 €
*GIR : Groupe iso ressource, niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée.				103 505,49 €	96 694,60 €	87 811,04 €	8 547,00 €	5 692,30 €

- **Examen de demande de subvention pour résorption de ruines**

Le Bureau DECIDE, à l'unanimité, d'attribuer la subvention suivante pour la résorption d'une ruine :

Prénom Nom	Adresse	Montant travaux	Montant éligible	Subvention prévue
M. BUTZBACH Sylvain	1 Grande Rue 08250 VAUX LES MOURON Bâtiment concerné : 1 Grande Rue 08250 VAUX LES MOURON	4 200,00 €	4 200,00 €	2 100,00 €
TOTAL		4 200,00 €	4 200,00 €	2 100,00 €

3. **TRAVAUX**

- **Attribution du marché de travaux pour la maison de santé pluriprofessionnelle de Vouziers**

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, le BUREAU, DECIDE d'attribuer les contrats suivants (M. LORFOEURVRE ne prend pas part au vote) :

- Lot n° 1 : « Grosses démolitions — VRD »

Le Bureau décide à l'unanimité d'attribuer le marché à l'attributaire RICHARD pour un montant de 213 546,50€ HT - PSE 1 et 2 comprises.

- Lot 2 : « Démolition – Gros-œuvre »

Le Bureau décide à l'unanimité d'attribuer le marché à l'attributaire BRUNSON pour un montant de 112 551,49€ HT

- Lot n° 3 : « Charpente – Couverture – Zinguerie - Bardages»

Le Bureau décide à l'unanimité d'attribuer le marché à l'attributaire TECHNIQ BATIR pour un montant de 132 646,94€ HT – PSE 3 comprise

- Lot n° 4 : « Menuiseries extérieures aluminium — Serrureries »

Le Bureau décide à l'unanimité d'attribuer le marché à l'attributaire SAM METAL pour un montant de 40 165.00€ HT

- Lot n° 5 : « Menuiseries intérieures — Plâtrerie — Faux plafonds »

Le Bureau décide à l'unanimité d'attribuer le marché à l'attributaire VAUTHIER pour un montant de 153 764,63€ HT – PSE 10 comprise

- Lot n°6 : « Plomberie – Chauffage – Ventilation – Climatisation »

Le Bureau décide à l'unanimité d'attribuer le marché à l'attributaire BRUNET BONNANGE pour un montant de 145 104.00€ HT.

- Lot n° 8 : « Revêtements de sols »

Le Bureau décide à l'unanimité d'attribuer le marché à l'attributaire DECOSOLS pour un montant de 21 233.69 € HT.

- Lot n° 9 : « Revêtements muraux »

Le Bureau décide à l'unanimité d'attribuer le marché à l'attributaire DECOSOLS pour un montant maximal global et forfaitaire de 45 386,7 € HT – PSE 9 comprise

Le lot n°7 sera attribué ultérieurement.

Après en avoir délibéré, le Bureau, à l'unanimité :

- APPROUVE les marchés susmentionnés avec les attributaires retenus,
- PREND ACTE que le lot 7 « Electricité » sera attribué ultérieurement à l'issue d'une procédure de négociation,
- AUTORISE le Président à signer les actes à intervenir.

• **Modification du plan de financement de la maison de santé pluriprofessionnelle de Vouziers**

Compte tenu du fait que la Région a modifié son dispositif de soutien à l'aménagement de maisons de santé, le plafond maximal est dorénavant de 275 000 € au lieu de 150 000€.

Ainsi, le Bureau communautaire APPROUVE le plan de financement prévisionnel modifié du projet de maison de santé pluriprofessionnelle de Vouziers tel que figurant ci-après :

DEPENSES		RECETTES		taux
Travaux	912 111,07	Etat DSIL 2019 (notifiée)	60 000,00	5,82%
		Etat DETR 2020 (notifiée)	157 573,00	15,28%

MOE Lot 1	67 159,89	Région Grand Est	275 000,00	26,67%
MOE Lot 2 (OPC)	6 384,78	LEADER (programmée)	100 000,00	9,70%
Autres honoraires (CSPS,...)	45 605,55	CD08 - Contrat de territoire	110 000,00	10,67%
		Autofinancement	328 688,29	31,87%
	1 031 261,29		1 031 261,29	100%

- AUTORISE le Président à solliciter les subventions auprès des financeurs susvisés
- CHARGE le Président ou son représentant de signer tous les actes à intervenir.

Séance levée à 20h00.

Fait à Vouziers,

Le 21 SEP. 2021

Le Président,



Benoit SINGLIT

